

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 décembre 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Cantine de Ballots : Tarifs 2017

Cette question a été ajournée par manque d'éléments suffisants.

Redevance assainissement 2016/2017

Le conseil municipal décide d'une augmentation de 2.5 % et fixe donc le forfait annuel à 49 € HT et le coût de traitement par m³ consommé à 0.49 € HT (avec un minimum de 30 m³ facturés par foyer par an).

Budget primitif 2016 Lotissement de Jouvence : décision modificative n°1

En dépenses d'investissement

3355-040 Travaux	+ 18 442.70 €
16878 Autres organismes et particuliers	- 18 442.70 €

En recettes de fonctionnement

7015- Vente de terrains aménagés	- 7 454.03 €
7133-042 Variation des en-cours de produits	+ 18 442.70 €
774- Subventions exceptionnelles	- 10 988.67 €

Révision des conditions de location des salles et du mobilier

Le conseil municipal décide de revaloriser les tarifs de location des salles et du mobilier de 2.5 % en moyenne à compter du 01 janvier 2017. Il est rappelé que les associations et les particuliers doivent être assurés pour l'occupation des salles. Une attestation d'assurance responsabilité civile locative doit être fournie pour toute location de salles (salle communale de loisirs, salle de Jouvence, petite salle derrière la mairie).

Demande de participation financière de la commune de Gennes sur Seiche aux charges de scolarité de l'école Pierre-Gilles de Gennes –année scolaire 2015/2016

Le conseil municipal donne son accord pour la participation demandée, soit 917.00 €, pour 1 enfant en maternelle (1 x 917.00 €), correspondant à la participation obligatoire de la commune de Fontaine au coût moyen par élève de l'école publique de Gennes sur Seiche.

Questions diverses

Vœux de la municipalité :

Ils auront lieu le samedi 07 janvier 2017, à 10h30.

Distribution ampoules LED

Comment faire des économies dans sa maison grâce à un éclairage performant ? Une solution : des ampoules leds !! CADEAU offert aux **foyers retraités** par le GAL Sud Mayenne et le Ministère de l'Environnement et de l'Energie : un lot de 2 ampoules LED gratuites, en échange de 2 ampoules à incandescence ou ampoules usagées. Une permanence sera tenue à cet effet en mairie le vendredi 16 décembre 2016, de 10h30 à 11h30.

Information

Mme Catherine BOISSEAU, adjoint technique 2^{ème} classe, chargée de l'entretien des bâtiments communaux et de la gestion des locations de salles, ne souhaite pas renouveler son contrat au 01 janvier 2017. Elle sera remplacée par Mme Brigitte HUNEAULT 9, lotissement de Jouvence Fontaine-Couverte.

Le 08 décembre 2016
Le Maire,